

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 30 JUIN 2015 À 18 HEURES 30

N° 4 - 111 / 2015 : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

L'An Deux Mille Quinze, le 30 juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 30 juin 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Gisèle DEDIEU), Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Marie-Louise AT), Philippe BONNECARRÈRE, Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Pierre DOAT (pouvoir de Najat DELPEYRAT), Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT (pouvoir d'Emmanuelle PIERRY), Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membre suppléant présents votant : Monsieur Philippe GRANIER

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Gisèle DEDIEU (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Jean-Michel BOUAT (pouvoir à Steve JACKSON), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Sarah LAURENS, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Claude JULIEN, Hélène MALAQUIN.

Membres suppléants : Mesdames, monsieur, Marie-Claude VABRE, Françoise FEUGEAS, Thierry LAFUENTE.

Présents : 47

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 30 JUIN 2015

**N° 4 - 111 / 2015 : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX
ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION
DES DÉCHETS**

Pilote : Service Gestion des déchets

Monsieur Jacques ROYER, rapporteur,

Le rapport est établi conformément aux dispositions de la loi n° 95-101 du 02 février 1995, et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000. Celui-ci prévoit que le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'élimination des déchets présente à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Le rapport annuel ci-annexé ainsi que la fiche de synthèse associée présentent tous les indicateurs techniques et financiers.

Il est proposé au conseil de prendre acte de la présentation du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et au décret n° 200-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

VU l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales modifié par la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999

VU l'avis du bureau communautaire du 16 juin 2015

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

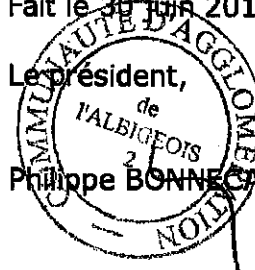
APPROUVE le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ci-annexé.

Pour extrait conforme,

Fait le 30 juin 2015,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE





Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2014



Rapport à la disposition du public sur www.grand-albigeois.fr et dans les communes adhérentes

Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier,
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

SOMMAIRE

1 Présentation.....	4
1.1 Un territoire.....	4
1.2 Une dynamique.....	4
2 Compétences exercées.....	5
2.1 Contexte.....	5
2.2 Répartition des compétences d'élimination des déchets.....	5
3 Organisation du service public.....	6
3.1 La Zone A.....	6
3.2 La Zone B.....	6
3.3 La Zone C.....	6
4 Ordures ménagères résiduelles.....	7
4.1 Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles.....	7
4.2 Données sur la collecte des ordures ménagères résiduelles.....	7
4.3 Évolution des tonnages.....	7
4.4 Données détaillées sur les circuits de collecte.....	7
4.5 Répartition géographique et analyse des fréquences de collecte.....	8
4.6 Présentation des unités de traitement dans le Tarn.....	8
4.7 Fiche signalétique du bioréacteur de Labessière Candeil.....	8
4.8 Tonnages des déchets de l'agglomération pris en charge par le secteur Traitement.....	9
4.9 Évolution des tonnages enfouis au CSDU II ALBI - RANTEIL ou pris en charge sur le site de Ranteil pour transfert vers Labessière Candeil (à partir de novembre 2010).....	9
5 Filières Emballages Ménagers ETPAPIERS.....	10
5.1. Organisation de la filière des emballages ménagers.....	10
5.4 Données sur les collectes des emballages ménagers.....	11
5.5 Moyens de la collecte sélective.....	12
5.6 Évolution des performances des collectes sélectives.....	12
5.7 Taux de recyclage moyen d'emballages et papiers journaux.....	12
5.8 Fiche signalétique de la station de transfert de Ranteil.....	13
5.9 Synoptique du tri et de la valorisation des collectes sélectives.....	14
5.10 Fiche signalétique du centre de tri de Blaye les Mines.....	14
5.11 Données sur le tri des collectes sélectives.....	14
6 Filières Biodéchets.....	16
6.1 Organisation de la filière des bio-déchets.....	16
6.2 Fiche signalétique de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL.....	16
6.3. Compostage individuel	16

7 Les déchetteries.....	17
7.1 Organisation des filières des déchetteries.....	17
7.2 Organisation de la filière des déchets dangereux des ménages.....	18
8 Les déchets non ménagers.....	19
9 Bilan.....	20
9.1 Synoptique de la collecte et du traitement des déchets.....	20
9.2 Répartition des tonnages et origine des déchets du territoire.....	20
9.3 Répartition des modes de collecte des déchets des ménages.....	21
9.4 Répartition des modes de traitement des déchets.....	21
10 Les prestataires.....	22
10.1 Modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets.....	22
10.2 Prestations en régie.....	22
10.3 Les prestations rémunérées à des entreprises privées sous contrats.....	22
10.4 Les principales fournitures rémunérées à des entreprises privées sous contrats.....	23
11 Les coûts du service public.....	24
11.1 Principaux investissements.....	24
11.2 Coût et financement du service.....	24
12 Les mesures de prévention.....	25
13 Emploi et conditions de travail.....	26
13.1 Caractéristiques des personnels de collecte des déchets.....	26
13.2 Mesures en faveur de l'hygiène et la sécurité.....	26
13.3 Taux d'absentéisme.....	26
14 Communication et relations usagers.....	27
14.1 Principales actions 2014.....	27
14.2 Les supports de communication.....	28
15 Bilan et perspectives.....	29
16 Tableaux de bord de synthèse	30
16.1 Les dispositifs de collecte.....	30
16.2 Les dispositifs de traitement.....	30
16.3 Les données économiques.....	30
16.4 Les données environnementales.....	30

1 PRÉSENTATION

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a été créée au 1^{er} janvier 2003. Située à la frange Sud du Massif Central (aux pieds du causse du Ségala), elle s'inscrit dans le commencement de la partie large de la vallée du Tarn. Les derniers chiffres du recensement font apparaître une progression démographique régulière qui la place 2^{ème} agglomération de Midi-Pyrénées.

1.1 Un territoire



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois se compose de 17 communes, formant un bassin de vie autour de sa ville centre, ALBI, qui est la Préfecture du Tarn.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois couvre un territoire de 208,85 km².

1.2 Une dynamique

Découpage du territoire	Nombre de communes	Population légale 2010	Part/ population totale	Population légale 2011*	Evolution 2010/2011*	% habitat vertical
Zone A : ALBI	1	48916	61,00%	49179	0,50%	20%
Zone B : ARTHES, CAMBON, CUNAC, FREJAIROLLES, PUYGOUZON, SAINT-JUÉRY, CARLUS, DENAT, LABASTIDE DENAT, LESCURE D'ALBIGEOIS, SALIES	11	23618	29,50%	23972	1,49%	2%
Zone C : CASTENAU DE LEVIS, MARSSAC SUR TARN, LE SEQUESTRE, ROUFFIAC, TERSSAC	5	7587	9,50%	7656	0,94%	0%
TOTAL	17	80121	100%	80747	0,24%	14,6%

La population légale 2011 applicable au 1er janvier 2014 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est de **80 747** habitants avec une densité moyenne de population de 387 hab./km².

2 COMPÉTENCES EXERCÉES

La collecte et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés est une compétence statutaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ainsi actée à sa création: « En matière de protection et de mise en valeur de l'Environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, et contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.../... »

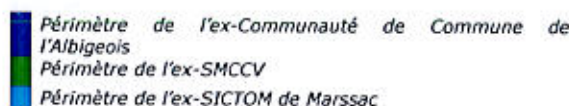
2.1 Contexte

Jusqu'au 31 décembre 2004, les organisations territoriales existantes pour les collectes et le traitement des déchets ménagers ont été maintenues. Dès 2005, la collecte sélective en porte à porte a été étendue à tout le territoire et le regroupement des services de collectes et de traitement a été recherché.

2006 est l'année d'achèvement de la mise en place des collectes sélectives porte à porte sur ALBI.

2007 est la 1^{ère} année pleine de référence et la collectivité lance des études pour l'optimisation.

Les 1^{ères} actions d'optimisation ont débuté sur 2008 avec la conteneurisation du périmètre de l'ex-SMCCV.



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois exerce ses compétences sur le territoire de ses 17 communes.

Les trois secteurs, dont ALBI constitue la zone A à part entière, correspondent à des niveaux de services et des mises en œuvre à travers des opérateurs différents sont maintenus.

La volonté de la collectivité d'homogénéiser les services de collecte en place, pour répondre aussi à un besoin d'optimisation, a débuté, en 2008, sur la zone B, et s'est achevée début 2009.

- Zone A : commune Albi seule - Régie Agglo
- Zone B : 11 communes - Régie Agglo
- Zone C : 5 communes - Entreprise privée

2.2 Répartition des compétences d'élimination des déchets

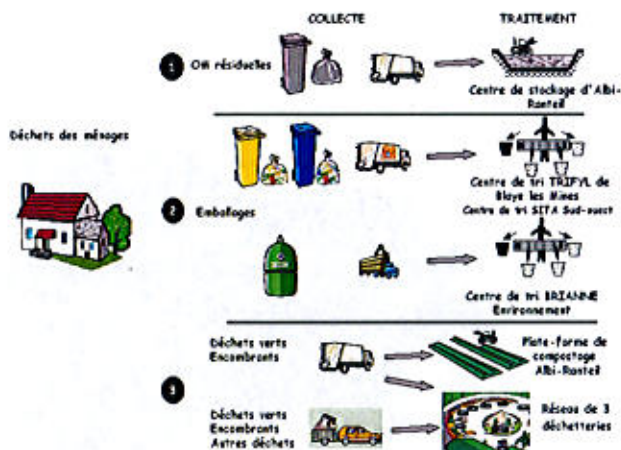
Compétences exercées	OMR		Verre	Journaux Magazines		Autres emballages		Bio-déchets	compostage individuel	Déchets apportés en déchèterie	Encombrants	Déchets dangereux	Cartons des professionnels	Tous déchets professionnels
Mode d'organisation	AV	PàP	AV	AV	PAP	AV	PAP	PAP	Silos	AV	PAP	AV	PàP	AV
Collecte														
Transfert/Transport														
Traitement														

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

3 ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Le territoire de l'agglomération est segmenté en trois zones au sein desquelles les taux de TEOM devront être harmonisés à l'horizon 2015.

3.1 La Zone A



Secteurs et fréquences des collectes

	Centre ville	Couronne	Extérieurs 16 secteurs
Population	4573	4328	40278
OMR	C5	C2	C1
EMR + JMR	C1	C1	C1
Encombrant (1)	C1	C1	C1
Déchets verts (2)	C1	C1	C1

Les collectes ⁽¹⁾ et ⁽²⁾ sont sur appel ; ⁽³⁾ pour les personnes à mobilité réduite. Données de population 2011.

3.2 La Zone B

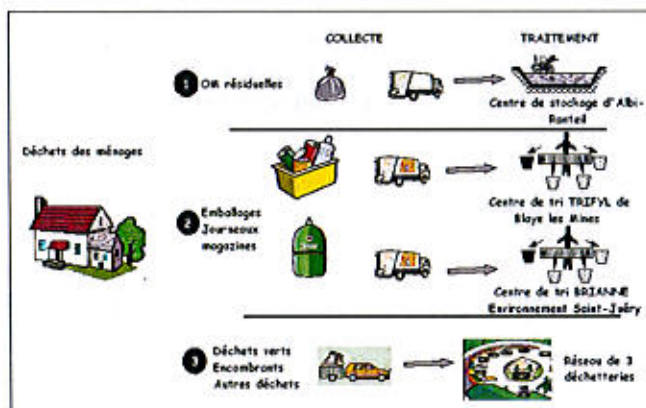


Secteurs et fréquences des collectes

	Bourgs 3 secteurs	Extérieurs 4 secteurs	Rural 3 secteurs
Population	11525		12387
OMR	C2	C1	C1
EMR + JMR	C1	C1 ou C0,5	C0,5

Données de population 2011

3.3 La Zone C



Secteurs et fréquences des collectes

	Les bourgs 4 secteurs	Rural 1 secteur
Population		7656
OMR collecte combinée	C1	C1
OMR seule	C1	
EMR + JMR Collecte combinée	C1	C1

Données de population 2011

4 ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

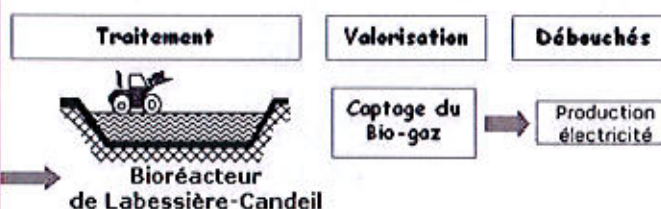
La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles en régie auprès de 91% de la population. Les 9% restant sont assurés par une entreprise privée.

4.1 Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles

Collecte des ordures ménagères résiduelles



Traitement des ordures ménagères résiduelles

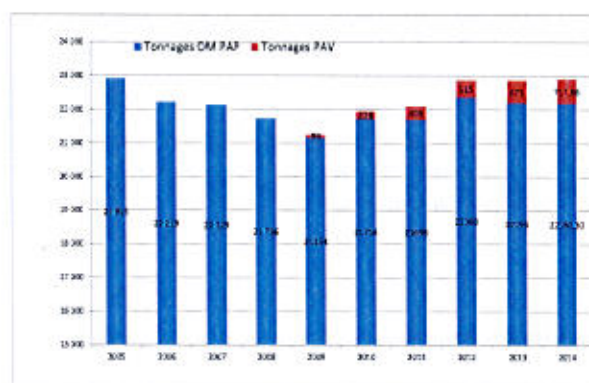


4.2 Données sur la collecte des ordures ménagères résiduelles

	Habitants desservis	Tonnes collectées	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Évolution ratio n/n-1 (%)
Collectes en Régie (PAP + PAV)	73091	20862	285	-1,04%
Collectes Entreprise privée (PAP)	7656	2036	265	1,90%
Totaux	80747	22898	283,5	-0,66%

Les tonnages totaux collectés en 2014 sont très stables par rapport à l'année précédente (+0,14%) tandis que le ratio par hab. Baisse de 0,66%.

4.3 Évolution des tonnages



2005 : lancement des collectes électives. Les ordures ménagères résiduelles baissent de 12,43%.

2006 : collecte sélective à ALBI-CENTRE (-3,04% sur les OMR).

2009 : baisse confirmée des OMR (- 3,5 %) et consolidée par l'impact de la crise économique.

2010 : hausse de 2,6% des OMR collectées, reprise niveau 2008 faussée par tonnages de fin 2009 qui ont été collectés en 2010 (mouvement social de décembre 2010).

2012 : hausse de 3% des tonnages (zone A : +4% ; zone B : -0,2% ; zone C : +1,7%)

2013 : les collectes en porte à porte baissent de 0,7% tandis que celles des points d'apport volontaire augmentent de 30%.

2014 : baisse de 1% des OMR - les tonnages de PAV progressent de 7,5%.

4.4 Données détaillées sur les circuits de collecte

	Secteurs	Habitants desservis	Fréquence (Jours de collecte)	Conteneur	Tonnages collectés en 2014	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Distance parcourue par les bennes (km)	Ratio efficacité / transport (kg/km)
Collecte PAP	Zone A centre ville	4 573	C5 (lundi au samedi)	Sac	2 356,9	515	14 664	161
	Zone A couronne	4 328	C2 (mardi et samedi)	Bac	973,5	225	4 784	203
	Zone A extérieurs (16)	40 278	C1 (lundi au vendredi)	Bac	11 415,3	283	58 968	194
	Zone B Les bourgs (3)	11 525	C2 (lundi au samedi)	Bac ou libre	3 429,1	298	56 212	94
	Zone B extérieur et rural	12 387	C1 (lundi au vendredi)	Bac ou libre	1 969,7	159		
	Zone C Prestations de services par entreprise	7 656	C1 ou C2 (lundi-mardi-jeudi-vendredi)	Sac ou libre	2 035,8	266	27 737	73
Collecte PAV	Toutes zones	80 747	PAVOM	Sac	717,9	9		

4.5 Répartition géographique et analyse des fréquences de collecte



Début 2009, la zone B en C1 est conteneurisée ainsi que PUYGOUZON et SAINT-JUERY passées de C2 en C1 en ordures ménagères.

La conteneurisation est une des pistes d'optimisation mise en œuvre à partir de 2008 couplée avec un passage généralisé en collecte hebdomadaire sur tout le territoire. Elle s'est poursuivie en 2010 sur la zone C. Seule ALBI est maintenue encore avec cinq collectes en centre ville et deux pour la 1^{re} couronne.

Fréquences de collectes

	C2A	Observations
OMR C1	68%	Territoire non aggloméré important
OMR C2	26%	Centres bourgs
OMR C5	6%	Centre historique très dense d'Albi

OMR C1, C2 ou C5

OMR C1

OMR C1

4.6 Présentation des unités de traitement dans le Tarn



Le département du Tarn ne compte plus que 2 unités de traitement des ordures ménagères résiduelles en 2011 (Bioréacteur de Labessière Candeil et CSDU de Lavaur).

Les ordures ménagères résiduelles sont traitées par le bioréacteur de Labessière Candeil dont l'exploitant est le syndicat mixte départemental Trifyl avec qui la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a conclu un marché en 2012.

Périmètre du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers du Tarn

4.7 Fiche signalétique du bioréacteur de Labessière Candeil

Bioréacteur de Labessière Candeil	
Maître d'ouvrage et exploitant	Trifyl
Capacité autorisée de stockage	180 000 T/an
Tonnages C2A enfouis	26598 tonnes
Part des tonnages Agglo	15,00%
Traitement des rejets	Export des lixiviats en station d'épuration industrielle



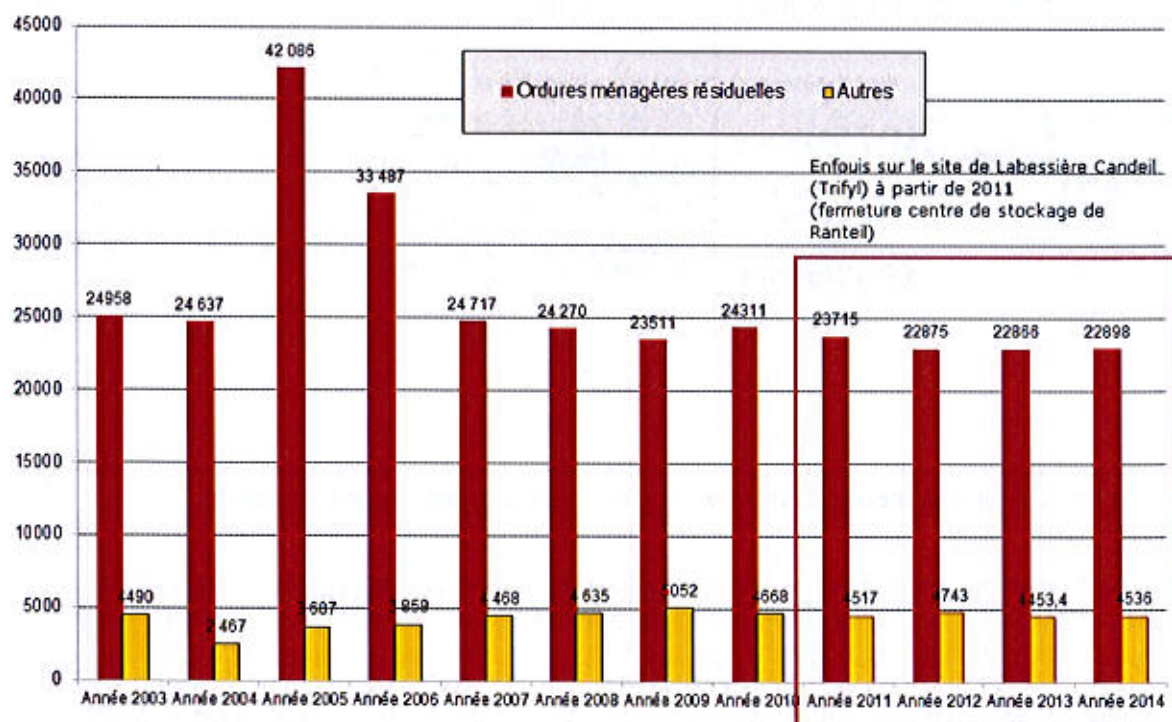
4.8 Tonnages des déchets de l'agglomération pris en charge par le secteur Traitement

Nature déchets enfouis	Tonnages enfouis année n	% total	Tonnages enfouis année n-1	% n/n-1
OMR	22898	83 %	22866	0,14%
Refus de tri*	188	1,70%	180	4,40%
Encombrants PAP	28	0,07%	28	0,00%
Encombrants déchetterie	1619	5,20%	1479	9,23%
Encombrants Pro	1496	5,30%	1467	2,00%
Balayage**	1396	6,50%	1480	-5,68%
Total	27437	100%	27320	0,41%

La collecte d'encombrants en porte à porte est réalisée sur la commune d'Albi et sur rendez-vous, ceci expliquant les faibles tonnages en jeu.

*Refus de tri enfouis directement par Trifyl à Labessière-Candeil (non comptabilisé dans le total)

**Déchets de balayage et des marchés de plein air de l'ensemble de l'agglomération.

4.9 Évolution des tonnages enfouis au CSDU II ALBI – RANTEIL ou pris en charge sur le site de Ranteil pour transfert vers Labessière Candeil (à partir de novembre 2010)

La rubrique « Autres » est constituée par les encombrants des déchetteries, les déchets de voiries, balayage et marchés de plein air.

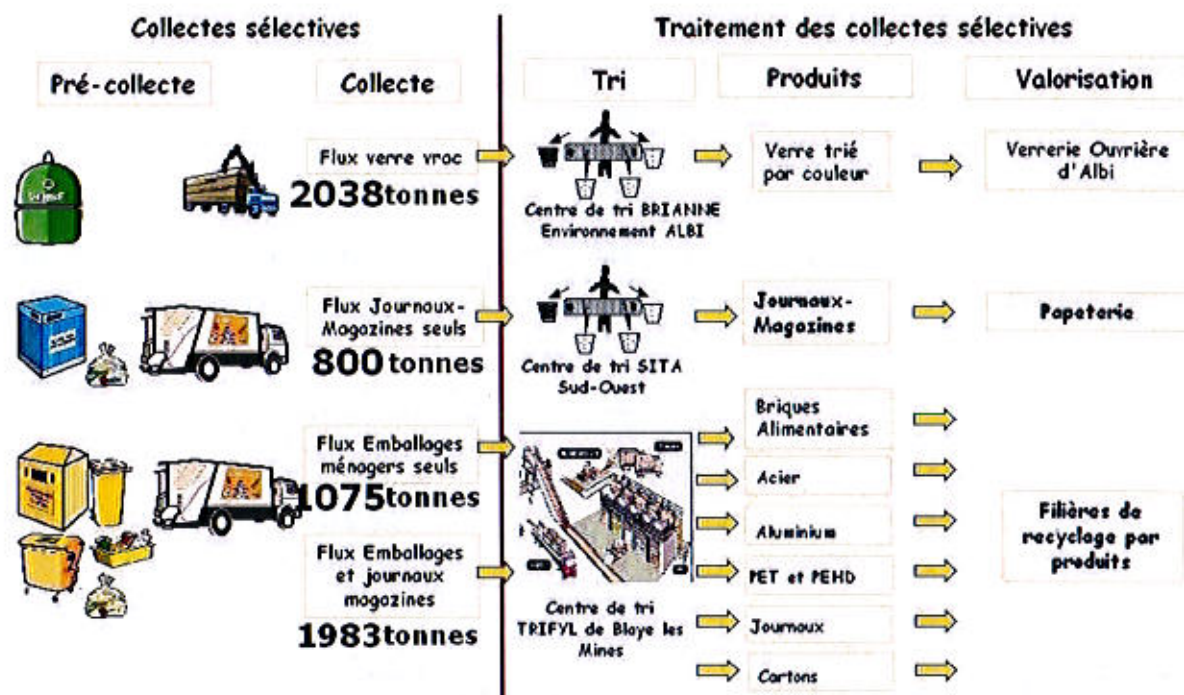
Observations

Le ratio de la filière traitement des déchets résiduels tous déchets confondus s'élève à 339 kg/hab. Concernant les seules ordures ménagères résiduelles, celui s'élève à 283 kg/hab.

5 FILIÈRES EMBALLAGES MÉNAGERS ETPAPIERS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise les collectes sélectives hors verre en régie auprès de 91% de la population ; les 9% restant sont en prestations de service avec l'entreprise COVED sur le territoire de la zone C. Le verre est collecté en apport volontaire sur l'ensemble du territoire depuis avril 2010 par le SITOMA.

5.1. Organisation de la filière des emballages ménagers



III.3.2. Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers

Secteurs		Flux verre				Flux JRM seuls (journaux, magazines)				Flux EMR seuls (emballages)				Flux EMR avec JMR (journaux + emballages)			
		Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte			
		Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour
Zone A	Centre ville	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	J
	Extérieurs	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	1	L-Ma-M-J-V-S	PAP	Sac jaune	1	L-Ma-M-J-V-S	-	-	-	-
Zone B	Zone B1	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	0,5	M - V	PAP	Sac jaune	0,5	M - V	-	-	-	-
	Zone B2	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	M - J - V
Zone C		PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V

100 % du verre est collecté en apport volontaire.

60% de la population est en collectes sélectives bi-flux porte à porte fréquence hebdomadaire et 7% en fréquence bimensuelle.

33% de la population est en collectes sélectives mono-flux porte à porte avec une fréquence hebdomadaire.

Particularités et évolutions :

L'installation de dispositif de collecte sélective en conteneurs enterrés se poursuit au gré des besoins exprimés par le service de collecte ou des spécificités locales des conditions de collecte.

Au 31 décembre 2014, le territoire compte 173 (+13%) points d'apport volontaire enterrés répartis de la façon suivante :

- ▲ Emballages et papiers : 54;
- ▲ Verre : 44 ;
- ▲ Ordures ménagères résiduelles : 75

Nous comptons donc en 2014 un parc de 173 équipements de collecte enterrés répartis sur 66 sites au sein des communes.



INSTALLATION DE CONTENEURS ENTERRÉS

(QUARTIER DE CANTEPAU - ALBI)

5.4 Données sur les collectes des emballages ménagers

	Habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages en sortie année n	Ratio par habitant (kg/hab/an)		% n/n-1	Fourchette nationale ratio collecte
Flux 1 Verre AV	80747	AV	2038	25,2		2,10%	25
Flux 2 JRM seuls	51529	PAP	800	15,5	36,4	-20,10%	AV : 16 PAP : 25
Flux 3 EMR seuls	51529	PAP	1075	20,9		4,50%	AV : 8 PAP : 16
Flux 4 EMR plus JRM	29218	PAP	1820	62,3		1,30%	AV : 24 PAP : 41
Flux 5 EMR plus JRM	73585	PAV	162	2,2		3,10%	
Total	80747	-	5895	74,4		-1,10%	AV : 34-64 PAP : 61-98

AV : apport volontaire; PAP : porte à porte

Le verre :

En 2014, les tonnages de verre collectés continuent de progresser (+2,1%).

Le bilan depuis l'année de référence 2011 fait état d'une augmentation des quantités collectées de 6,5 %. Le programme d'amélioration lancé en 2012 (densification et renouvellement des colonnes à verre) continue à produire des effets sur les tonnages collectés et valorisés.

Le parc de colonnes à verre installées s'élève à 219 sur l'ensemble du territoire soit une densité de 27 colonnes pour 10 000 habitants (soit un point verre pour 369 habitants).

Environ 80 colonnes supplémentaires restent encore à installer pour atteindre l'objectif fixé en 2011 à un point verre pour 272 habitants.

Les journaux, magazines et les emballages (JRM et EMR) :

L'ensemble des tonnages de collecte sélective hors verre sont en baisse (-2,8%). Dans le détail, le tonnage des papiers collectés seuls chute de 20% tandis que l'on observe une progression des tonnages de collecte sélective collectés seuls ou en mélange de 2,8%.

5.5 Moyens de la collecte sélective



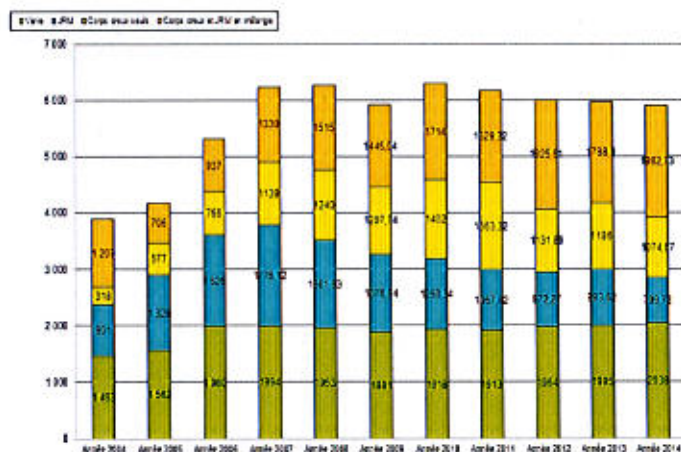
Pour assurer les collectes sélectives en bi-flux (collecte séparée des emballages et des papiers), la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est dotée de deux bennes sélectives bi-compartmentées.

Dans le contexte actuel, où 67% de la population est en collecte sélective porte à porte bi-flux, ces deux véhicules tournent à plein temps sur 6 jours hebdomadaires. Les collectes sélectives porte à porte mono-flux sont assurées avec des BOM classiques.

Le vidage des conteneurs de regroupement enterrés et semi-enterrés est assuré par le secteur Traitement du service Gestion des déchets avec un camion type poly-benne avec grue de levage.

← Ci-contre, vidage d'un conteneur enterré

5.6 Évolution des performances des collectes sélectives



2012 : stabilité des tonnages de papiers collectés séparément ; hausse encourageante de 3% pour le verre collecté en apport volontaire.

2013 : très grande stabilité des tonnages hors verre. Le verre progresse de 1,5 %.

2014 : baisse des tonnages papiers de 20%.

5.7 Taux de recyclage moyen d'emballages et papiers journaux



Ratios 2014

Gisement total des déchets ménagers	356 Kg/hab/an
Ratio Emballages et journaux triés	73,01 Kg/hab/an
Taux de recyclage	20,68%

Faits significatifs

Le gisement total des déchets ménagers collectés reste stable en 2014 (-0,3%). Les ordures ménagères résiduelles sont globalement stables à -0,04%. Le transfert de quantités collectées au profit de l'apport volontaire s'accroît légèrement. Quant à la collecte sélective, les tonnages sont relativement stables à -1,1% traduisant dans le détail un gain pour les emballages (verre et légers) et un retrait pour les papiers. Le taux de recyclage des déchets collectés en vue d'une valorisation s'élève à 20,68 %.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure le transport de ses collectes sélectives vers les différents centres de tri par l'intermédiaire du centre de transfert installé sur le site de RANTEIL à Albi.

5.8 Fiche signalétique de la station de transfert de Ranteil

Centre de transfert ALBI - RANTEIL		
Maître d'ouvrage	Communauté agglomération de l'Albigeois	
Exploitant	SITOMA	
Arrêté d'autorisation	En date du 22 juillet 2010	
Technique utilisée	Déversement gravitaire sans compactage et approvisionnement par fonds mouvants alternatifs (FMA)	
Particularités	Bâtiment entièrement fermé Toiture photovoltaïque	

Station de transfert réservé à la régie de collecte

Une plate-forme logistique centrale : la station de transfert



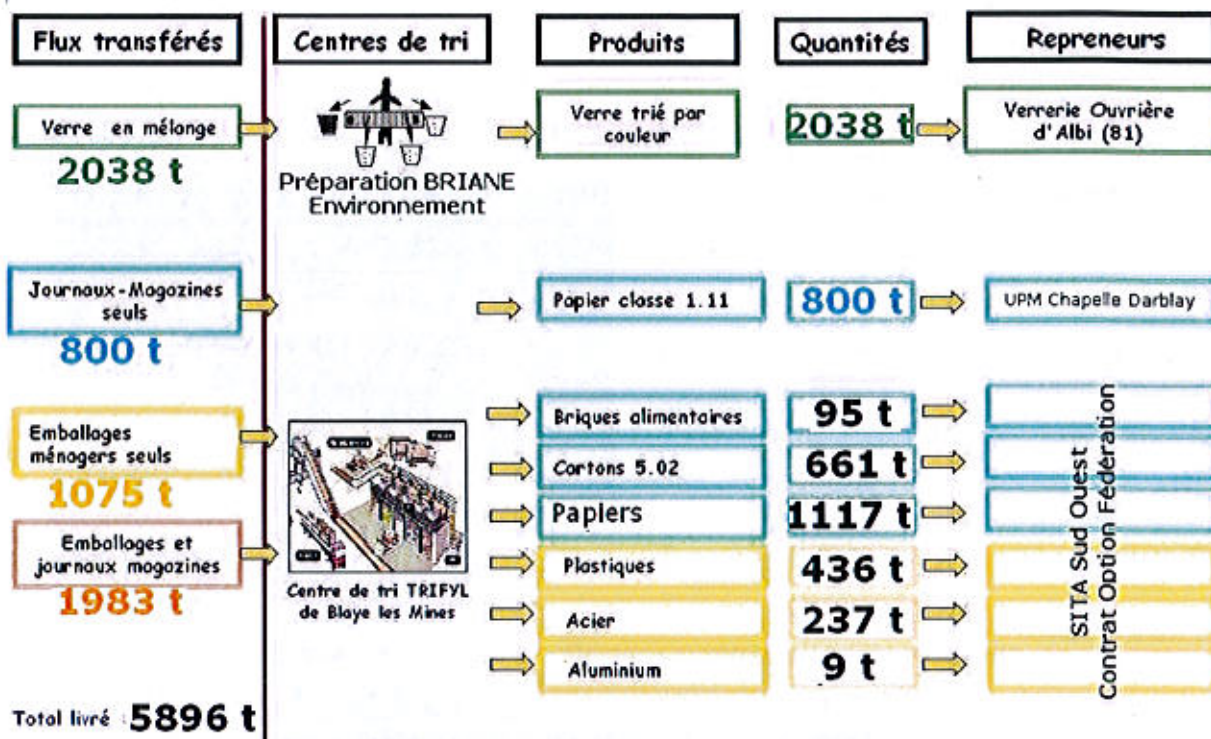
Capacité : 50 000 tonnes de déchets ménagers y compris la collecte sélective et 5000 tonnes de Déchets industriels banals.

Coût : 2,8 M€

Toiture photovoltaïque intégrée d'une puissance installée 54,264 kWc en service depuis le mois de novembre 2011.

Mise en service le 25 octobre 2010, la station de transfert de Ranteil a accueilli, en 2014, 22898 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, 3857 tonnes de matériaux issus de la collecte sélective, 4536 tonnes de déchets industriels banals issus des professionnels soit un total de 31291 tonnes de déchets ayant transité sur cet équipement.

5.9 Synoptique du tri et de la valorisation des collectes sélectives



5.10 Fiche signalétique du centre de tri de Blaye les Mines



Centre de tri de Blaye les Mines	
Maître d'ouvrage	TRIFYL
Exploitant	TRIFYL
Capacité	15000 T/an
Caractéristiques techniques	Fosse, cabine de pré-tri, crible en étoile, électro-aimant, 2 lignes de tri, alvéoles de stockage, presse à balles et stockage des balles
Traitement des refus de tri	Enfouissement au CSDUII ALBI - Ranteil et CSDU II - Labessière Candell

5.11 Données sur le tri des collectes sélectives

Produits	Tonnages valorisés									Taux de refus moyen
	Papier 1.11	Gros de magasin	Carton 5.02	Briques 5.03	Flaconnages plastiques	Acier	Aluminium	Verre	Recyclage sacs jaune	
Centre de tri BRIANNE Environnement SAINT-JUERY (81)	-	-	-	-	-	-	-	1995	-	0 %
UPM La Chapelle d'Arblay	799,72	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
Centre de tri TRIFYL BLAYE LES MINES (81)	714,86	402	661,27	95,04	435,91	236,92	8,78	-	39,76	6,15%

Les 6,15% de refus moyen correspondent à 188 tonnes cumulées aux centre de tri de Blaye les Mines et centre de tri de Labruguière sur 3057 tonnes de tonnes entrantes.

5.12 Particularités et évolutions

Sans évolution particulière sur l'organisation et la logistique, on note en 2014 une baisse une nouvelle fois confirmée des tonnages de papiers collectés séparément qui influe peu sur le total des emballages et papiers recyclables, le geste de tri restant bien ancré et en progression constante.

L'épuisement des tonnages dû au changement des modes de consommations se confirme (-55% depuis 2007).

A savoir ! Le taux de Stop Pub atteint 25 % sur le territoire (source : La Poste 2014).

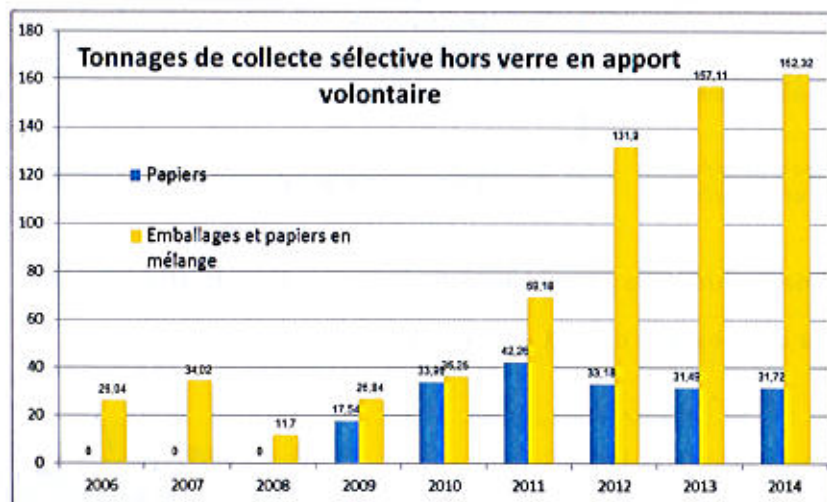


Infos Service : Collecte en point d'apport volontaire

En 2014, la collecte sélective hors verre en apport volontaire a produit 194 tonnes d'emballages et papiers (+3%) collectées en camion grue dans 49 points (10 destinés aux papiers et journaux et 39 destinés aux emballages) ; cela représente aujourd'hui 6% des tonnages collectés (hors verre).

Ce mode de collecte contribue à réduire les points de collecte «sauvages» de la collecte et propose un service complémentaire au service en porte à porte.

Le nombre de points d'apport volontaire destinés à la collecte sélective hors verre a été multiplié par 3 entre 2009 et 2014.



Infos Service : Soutien au développement durable

En 2014 et pour la troisième année consécutive, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois poursuit une démarche de renseignements d'indicateurs liés aux aspects développement durable de la collecte sélective des emballages.

Le service obtient en 2014 au titre de l'année de référence 2013 (décalage d'un an) 6 cibles sur 9 – les points forts résident dans les cibles économiques (coût particulièrement maîtrisé de la collecte sélective) ainsi que les cibles sociales (emplois créés et accidents de travail) tandis que les cibles environnementales peuvent être améliorées (performance de collecte sélective et ratio de collecte sélective par rapport aux ordures ménagères).

Ces performances globales positives mesurées par Eco-Emballages permettent à la collectivité de bénéficier d'un soutien annuel supplémentaire de 34000€.

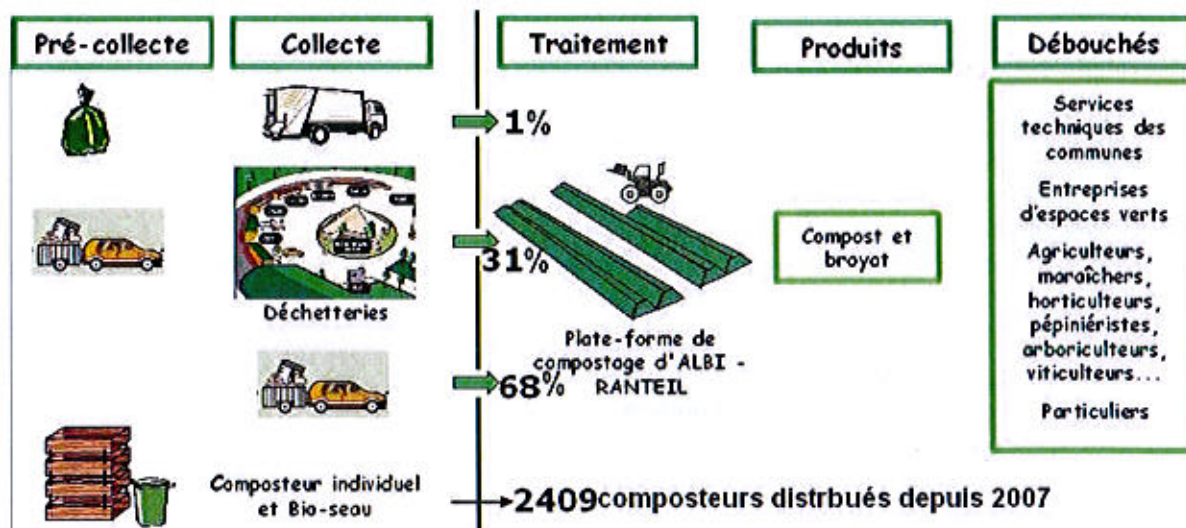
Faits significatifs

Les collectes sélectives ont une qualité globale et des tonnages stables par rapport à l'année précédente. Indicateurs extérieurs :

6 FILIÈRES BIODÉCHETS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise une collecte de déchets verts en porte à porte sur ALBI sur appel auprès des personnes à mobilité réduite. Ce service est en régie. La population de tout le territoire peut aussi déposer les déchets verts dans trois déchetteries et accéder à la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL. Enfin, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois continue de promouvoir la pratique du compostage individuel.

6.1 Organisation de la filière des bio-déchets



6.2 Fiche signalétique de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL

Plate-forme de compostage d'ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	Régie
Exploitant	SEDE Environnement
Tonnages autorisés	10 000 T
Tonnage traité 2014	6502 tonnes
Part C2A ménages	71,50%
Technique utilisée	Broyage, compostage en andains, criblage



6.3. Compostage individuel

En 2014, 95 kits de compostage supplémentaires ont été distribués (composteur + seau de pré-collecte des déchets alimentaires + guide du compostage).

Infos Service : Compostage individuel

Depuis l'année 2007 que la Communauté d'agglomération promeut le compostage individuel en proposant des composteurs à prix réduit, ce sont 2409 composteurs qui ont été distribués ; dès 2001, le SITOMA avait déjà engagé la démarche en proposant le même dispositif sur le territoire. Ainsi en 10 ans, ce sont près de 4600 composteurs qui ont été proposés conduisant à un taux d'équipement d'environ 13 % satisfaisant pour ce genre d'opération. En outre, cela conduit à l'évitement d'environ 1400 tonnes de déchets qui, sans ce dispositif, auraient dû être collectés et traités (économies d'environ 250 000 € annuels en coût de collecte et de traitement).

7 LES DÉCHETTERIES

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de trois déchetteries sises sur son territoire ; la déchetterie de Gaillaguès au Nord et de Ranteil au Sud sont gérées par le SITOMA et la déchetterie de Saint-Juéry à l'Est est gérée par TRIFYL.



La déchetterie de SAINT-JUÉRY dessert les habitants situés à l'Est de l'agglomération et correspondant à 17 % de la population ;

La déchetterie de Gaillaguès reçoit les habitants majoritaires d'ALBI, plus LESCURE et CASTELNAU DE LEVIS, soit 48% de la population ;

La déchetterie de Ranteil draine un périmètre Ouest, Sud et Sud-Est équivalent à 35% de la population ;

■ Zone de chalandise de la déchetterie de Gaillaguès
■ Zone de chalandise de la déchetterie de Saint-Juéry
■ Zone de chalandise de la déchetterie de Ranteil

Collecte	Produits acceptés	Repreneurs	Traitement
 Apports en déchetteries	Tout venant : 1619t	Trifyl	Enfouissement
	Grosvats : 2239t	ARR	Recyclage
	Ferailles : 529t	BRIANE Environnement	Tri et recyclage
	Cotons : 214t	COVED	Recyclage
	Déchets verts 2017t	Régie	Plate-forme de compostage ALBI - RANTEIL
	Bois : 1047t	PAPREC	Tri et valorisation
	Textile : 11 t	LE RELAIS	Tri et recyclage
	Huiles 23,4t	Carmausine de récupération + Oleo recycling	Recyclage ou valorisation
	DEEE : 438 t	ECOSYSTEMES	Démontage et Valorisation
	Piles 4,49t	COREPILE	Recyclage
	Batteries 12,6t	BRIANNE Environnement et ATOUT FER Saint-Juéry	Recyclage
	DMS et emballages souillés 99t	ECODDS + TRIADIS	Traitement et incinération
	Papiers 240t	UPM	Recyclage

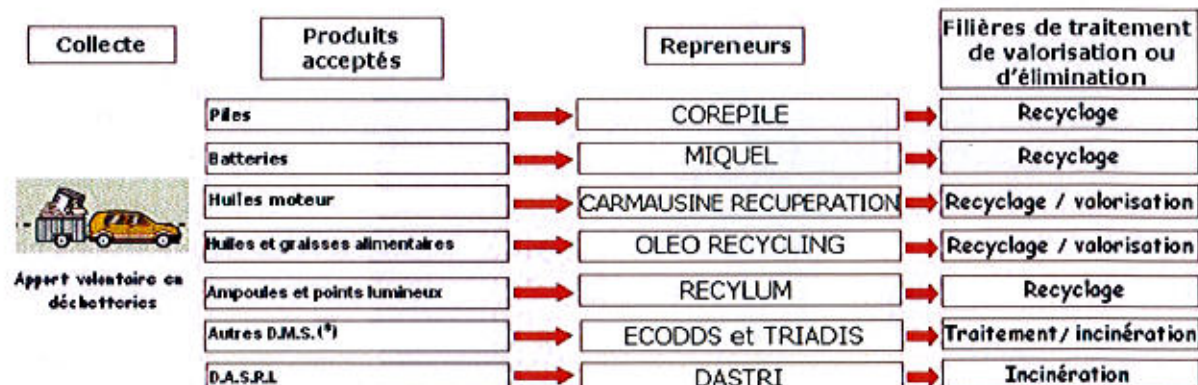
7.1 Organisation des filières des déchetteries

Infos Service : Déchetteries

Les deux déchetteries de l'agglomération ont reçu 8498 tonnes de déchets des ménages de l'agglomération, soit +5,5 % par rapport à 2013. Le ratio collecté est de 105 Kg/hab./an, le ratio de la part valorisée s'élevant à 83,6Kg/hab./an.

La valorisation atteint 79,7% des matériaux entrants en déchetterie.

7.2 Organisation de la filière des déchets dangereux des ménages



(*) Acides, bases, produits phytosanitaires, colles, vernis, peintures, solvants, diluants, leurs emballages, produits pâteux ou solides non réactifs, produits inconnus, aérosols autres que ménagers ou d'hygiène :

7.3 Tonnages et repreneurs des déchets dangereux

Déchets dangereux	Repreneurs	Tonnages expédiés année n	Ratio par habitant (kg/hab./an)	Tonnages expédiés année n-1	Variation n/n-1
Piles	COREPILE	4,49	0,06	3,95	13,70%
Batteries	MIQUEL (81)	12,6	0,16	20,4	-38,20%
Huiles usagées moteur	CARMAUSINE DE RECUPERATION (81)	21,42	0,26	14,31	49,60%
Huiles et graisses alimentaires	OLEO RECYCLING (31)	0,85	0,01	2,44	-65,00%
Ampoules et points lumineux	SAS RECYCLUM (75)	1,25	0,02	1,98	-37,00%
Autres D.M.S.	ECODDS et TRIADIS SERVICE (31)	99,16	1,22	139,41	-28,80%
D.A.S.R.I.	DASTRI	0,81	0,01	0,16	400,00%
TOTAL		140,58	1,74	180,27	-22,00%

La collecte en déchetteries et le traitement des déchets dangereux présentant un risque pour l'environnement, les biens et les personnes sont assurés par le biais des déchetteries.

Le ratio par habitant et par an est en baisse en 2014 à 1,74 kg/hab./an.

Infos Service : Les déchets d'activités de soins à risques infectieux pour les patients en auto-traitement.

Les déchets de soins à risque infectieux font l'objet de puis la fin de l'année 2013 d'un contrat avec la société DASTRI dans le cadre du principe de responsabilité élargie du producteur (REP) qui permet de financer au niveau national la filière de collecte et de traitement des déchets par les producteurs.

Ainsi depuis novembre 2013, les officines font appel au dispositif national pour l'approvisionnement en contenants, les patients en auto-traitement pouvant, au choix, utiliser les points de collecte définis (dont les deux déchetteries de l'agglomération).

Les chiffres en large progression se justifient par un déstockage massif provoqué par le changement de contenants autorisés.

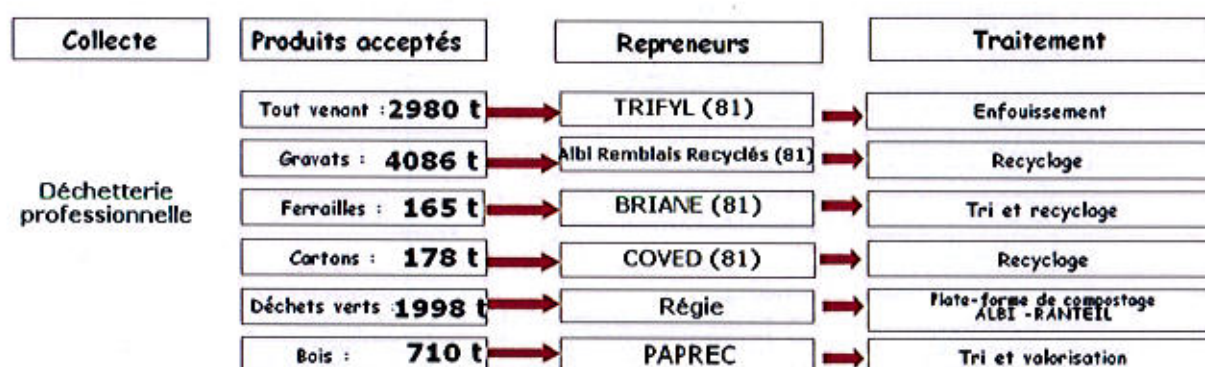


8 LES DÉCHETS NON MÉNAGERS

La déchetterie professionnelle de RANTEIL permet de prendre en charge des déchets des activités du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ce dispositif est une solution pour les entreprises, qui mettent en place progressivement leurs propres filières directes de reprise / valorisation et, d'autre part, pour les petites entreprises, les artisans et autres petits commerces, producteurs de déchets d'activités (néanmoins assimilables aux déchets ménagers) qui ne peuvent être pris en charge par les collectes en porte à porte.

Le tissu économique de l'agglomération, riche de PME et PMI ainsi que d'activités individuelles, est le pourvoyeur largement majoritaire des apports de déchets non ménagers sur la déchetterie professionnelle de Ranteil.

Organisation des filières des déchets non ménagers



Évolutions :

Les déchets des professionnels reçus sur le site d'ALBI - RANTEIL en 2014 représentent 10117 tonnes soit une augmentation de 2,9 % par rapport à l'année précédente. Le tout venant enfoui, avec 2946 tonnes, baisse de 1,1 %, tandis que la réception de gravats augmente de 6,9%.

Le taux de valorisation global des matériaux entrants est maintenu à 70,5 %.

Pour mémoire une tarification incitative au recyclage est en vigueur pour encourager toujours d'avantage la valorisation des matériaux, la nécessité du tri se trouvant alors évidente.

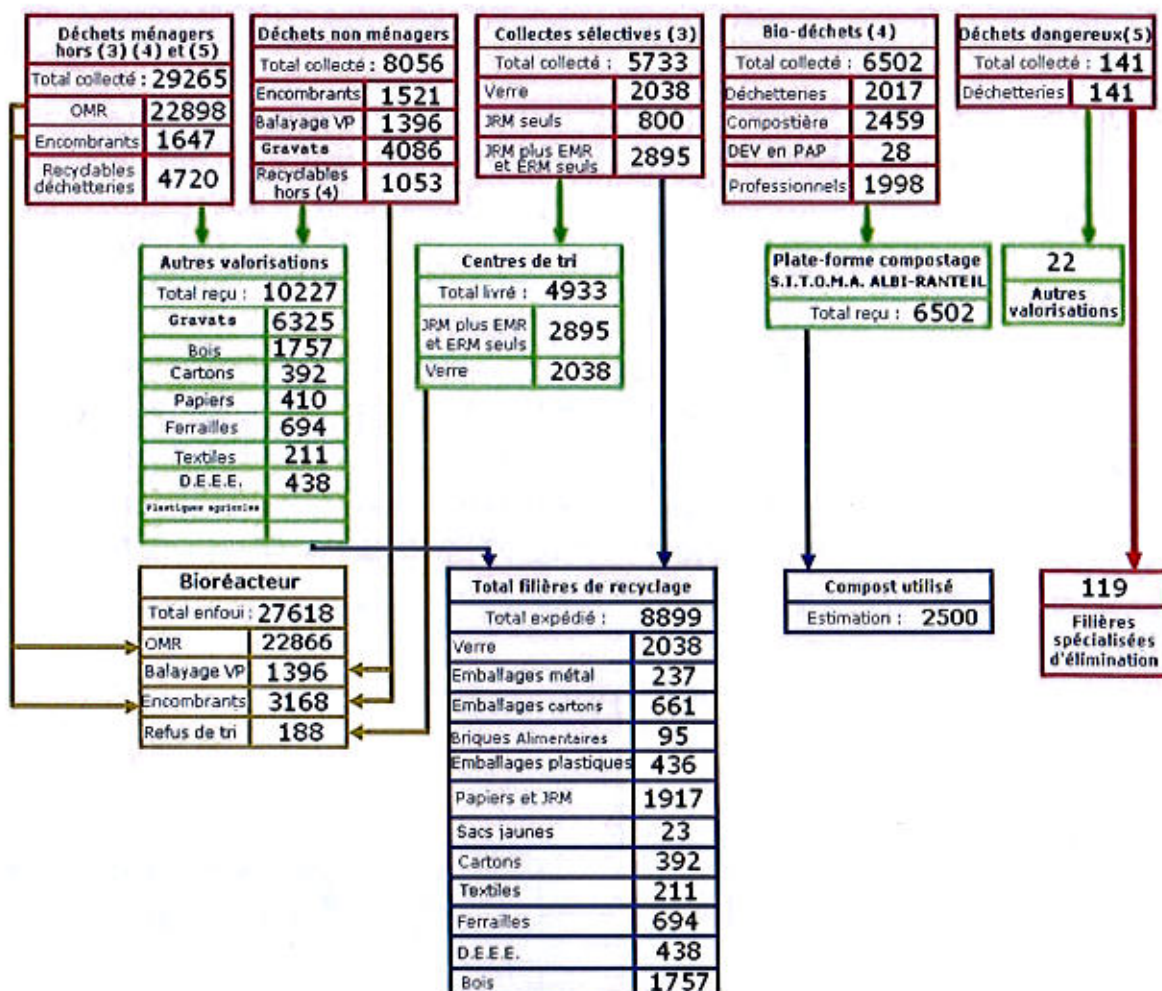


Déchetterie professionnelle de Ranteil

9 BILAN

Le synoptique de synthèse ci-dessous présente un bilan de tous les déchets par flux, origine, en collecte et traitement et dont la production est imputable au territoire de l'agglomération.

9.1 Synoptique de la collecte et du traitement des déchets



9.2 Répartition des tonnages et origine des déchets du territoire

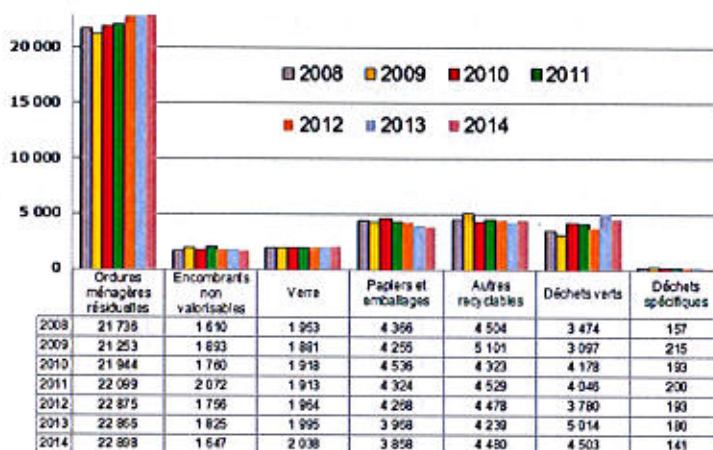
Déchets collectés par l'agglomération	Tonnages Année n	% /total	kg/hab.
OMR	22898	46,20%	283,5
Verre	2038	4,10%	25,2
JRM plus EMR	3858	7,80%	47,8
Déchets verts des ménages	4503	9,10%	55,8
Recyclables ménages en déchetteries	4269	8,40%	51,6
Encombrants déchetteries et PAP	1647	3,30%	20,4
Déchets dangereux	141	0,30%	1,7
Textiles des ménages hors déchetteries (PAV textiles)	211	0,4	2,6
Déchets non ménagers	10117	20,40%	125,3
Total des tonnages collectés	49682	100%	614

On note une légère baisse de 0,7% des tonnages totaux traduisant une baisse de la production des ménages par habitant (-1,3%) compensée par une progression des tonnages de déchets professionnels (+2,9%).

Ainsi avec **39463 tonnes** les ménages produisent 79 % du total imputable au territoire soit 488 Kg/hab./an dont 66 % sont collectés en porte à porte.

9.3 Répartition des modes de collecte des déchets des ménages

Type déchets	OMR	OMR	Verre	JRM et ERM	Déchets verts	Autres déchets valorisables	Encombrants	Déchets dangereux	Total
Modes de collecte	Porte à porte	Apport volontaire	Apport volontaire et porte à porte	Porte à porte et apport volontaire	Porte à porte	Déchetteries et PAV	Déchetteries et porte à porte	Déchetteries	Tous modes confondus
Tonnages totaux collectés	22191	707	2038	3858	4503	4480	1647	141	39565
Part/total	56,10%	1,80%	5,20%	9,80%	11,40%	11,40%	4,20%	0,40%	100,00%



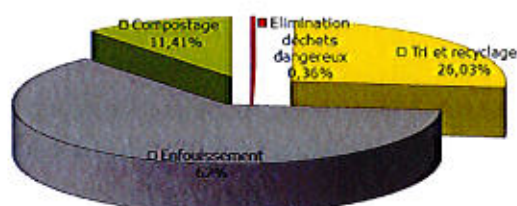
Constat et évolutions

Le graphique ci-contre prend en compte tous les déchets (tous modes de collecte confondus) produits par les ménages, pour l'ensemble du territoire de l'agglomération.

En 2014, la production globale de déchets ménagers par habitant baisse de 2,32%.

9.4 Répartition des modes de traitement des déchets

Type déchets	OM résiduelles	Verre	JRM seuls	EMR seuls	JRM + EMR	Déchets verts	Encombrants	Autres déchets valorisables	Déchets dangereux	Totaux
Nature de la valorisation	Enfouissement	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Compostage	Enfouissement	Tri et recyclage	Élimination ou recyclage	-
Tonnages totaux collectés	22 898	2 038	800	1 075	1 983	4 503	1 647	4 480	141	39 565
Tonnages dirigés vers une filière de valorisation	0	2 038	800	1 075	1 983	4 503	0	4 480	0	14 879
Taux de collecte en vue d'une valorisation	37,61%									



Constat et évolutions

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 38 % ; il est à noter que les 62% d'ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.

10 LES PRESTATAIRES

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles et les collectes sélectives, le transfert, le traitement et le tri à travers sa régie directe plus deux opérateurs publics et une entreprise privée.

10.1 Modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets

	Régie Agglo	Collecte des ordures ménagères résiduelles Collectes sélectives JRM et EMR hors verre
	COVED-Midi Atlantique	Collecte des ordures ménagères résiduelles Collectes sélectives JRM et EMR Collecte du verre en porte à porte
	Reprise en régie directe depuis le 31 août 2012.	Exploitant CSDUI ALBI - RANTEIL Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL Enfouissement ordures ménagères déchets assimilés Transfert des collectes sélectives Collecte du verre en apport volontaire
	TRIFYL	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry Tri des collectes sélectives JRM et EMR

 Collectes COVED  Collectes en régie Agglo

10.2 Prestations en régie

Régies	Prestations	Population concernée
Régie Agglo.	Collecte des ordures ménagères résiduelles	91%
	Collectes sélectives JRM et EMR hors verre	91%
Régie Agglo.	Post-exploitation CSDUI ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès	84%
	Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL	100%
	Transfert des collectes sélectives	100%
	Collecte du verre en apport volontaire	100%
TRIFYL	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines	100%
	Enfouissement ordures ménagères déchets assimilés	100%
	Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry	16%
	Tri des collectes sélectives JRM et EMR	100%

Constat et évolutions

Avec 100% de l'enfouissement, du transfert, des déchetteries et du tri assurés par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ou TRIFYL, les prestations réalisées par des régies directes de services publics sont majoritaires sur le territoire.

10.3 Les prestations rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Entreprises	Nature des prestations	Type de contrat	Durée et échéance	et € TTC par an
COVED-Midi Atlantique	Collectes en porte à porte : ▲ Ordures ménagères résiduelles ▲ Collectes sélectives JRM et EMR	Marché public de prestations de services	Annuel Fin 31/07/14	305
PLASTIC OMNIUM	Lavage, pièces détachées conteneurs enterrés	Sur facture	-	20

Constat et évolutions

Les prestations ont des niveaux maintenus en 2014.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de fournisseurs sous contrats pour pourvoir à ses besoins en équipements de collectes.

Des marchés de longue durée sont également conclus pour assurer la mise en place d'équipements suivant un programme pluriannuel.

10.4 Les principales fournitures rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Nom de l'entreprise	Nature prestation	Type de contrat et durée	Montant en KC TTC
PTL (PLASTIQUE ET TISSAGES DE LUNERAY) avenue des Canadiens BP n° 3 78860 OUVILLE LA RIVIERE	Fourniture de contenants souples pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché à bon de commande sur 4 ans	103
PLASTIC OMNIUM systèmes urbains / TEMACO 328, avenue de Fronton 31200 TOULOUSE	Fourniture d'équipements enterrés de collecte en apport volontaire	Marché annuel à bon de commande renouvelable 3 fois	113
	Fourniture de contenants rigides pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché à bon de commande sur 4 ans	155

11 LES COÛTS DU SERVICE PUBLIC

Les investissements en 2014 ont concerné trois aspects :

- ▲ Construction du nouveau centre technique de gestion des déchets ;
- ▲ Renouvellement des conteneurs roulants de collecte ;
- ▲ Équipements enterrés pour la collecte en apport volontaire ;
- ▲ Renouvellement des véhicules de collecte (bennes à ordures ménagères).

11.1 Principaux investissements

Nature de l'investissement	Montants en K€ TTC	Répartition en %
Achat de contenants de collectes	155	6,70%
Grosses réparation véhicules	42	1,80%
Construction centre technique gestion des déchets	1852	80,20%
Équipements enterrés de collectes (fournitures pour opération Cantepau)	87	3,80%
Acquisitions d'un véhicules benne à ordures ménagères	174	7,50%
Total	2310	100%

En 2014, les investissements majeurs portent sur les travaux d'investissements du centre technique de gestion des déchets qui s'est achevé et dont la mise en service s'est effectuée au mois d'avril.

11.2 Coût et financement du service

Indicateurs économiques collecte et traitement	en K€	en €/hab
Charges collectes et traitements (coût complet T.T.C.)	9637,3	119,3
Recettes industrielles : vente matériaux, compost, énergie...	1204,8	14,9
Coût technique du service	8432,5	104,4
Soutiens des sociétés agréées : Eco-Emballages, Adelphé....	676,5	8,4
Coût total du service à la charge de la C2A (coût partagé T.T.C.)	7756	96,05

Constat et évolutions

Les recettes et soutiens de l'année couvrent 20 % des charges du service.

Coût complet par zone		Coût OMR en K€	Coût sélectif en K€	Amortis. & Emprunts	Total charges	Recettes	Coût à charge	€/hab.
Territoire	Opérateurs							
Zone A	Régie, TRIFYL	3329,9	1378,4	1296,4	6004,7	1145,8	4858,9	98,8
Zone B	Régie, TRIFYL	1426,2	632,4	626,9	2685,5	557,1	2128,4	88,8
Zone C	COVED, TRIFYL	489,8	255,4	201,9	947,1	178,4	768,7	100,4
Totaux		5245,9	2266,2	2125,2	9637,3	1881,3	7756	96,05

	2013		2014	
TEOM perçue auprès des usagers	10 131 k€	126,4 €/hab.	10 401 k€	128,8 €/hab.
Coût complet	7 609 k€	94,9 €/hab.	7 756 k€	96,5 €/hab.

Total rendu aux communes sur Attribution de Compensation : 20,39€/hab. en 2014 (montant fixe).

Constat et évolutions

Le produit de la TEOM croît de 2,7 %. L'évolution de la TEOM au sein de chaque commune est fixée également par le schéma d'harmonisation qui prévoit qu'à l'horizon 2015 les taux de TEOM sont uniformes au sein de chaque zone définie.

12 LES MESURES DE PRÉVENTION

Politique et mesures mises en œuvre

Au 1^{er} janvier 2008 un dispositif spécial intitulé « Opération D.A.S.R.I. » s'est mis en place avec la synergie des médecins et pharmaciens, des patients et des collectivités. L'objectif commun est de ne plus avoir d'aiguilles, sources d'accidents pour les agents de collecte et sur les chaînes de tri, dans OMR. Les D.A.S.R.I. produits par les patients en auto-traitement sont récupérés en déchetteries et sur des sites d'accueil.

Engagée au côté du Conseil Général du Tarn et de TRIFYL, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est un acteur actif de « l'opération D.A.S.R.I. » et un interlocuteur privilégié pour ses administrés.



12.1. Collecte des D.A.S.R.I.



12.2. Opération « KIT DE COMPOSTAGE »

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a poursuivi l'opération de mise à disposition de composteurs individuels démarrée en 2007.

Ce renforcement du parc déjà en place permet de détourner effectivement de l'enfouissement une part croissante significative des bio-déchets et des déchets de jardin comme le montrent les résultats des pages précédentes sur les OMR et la plate-forme de compostage.

Le taux de détournement par compostage individuel s'élève à environ 6% (par rapport aux tonnages d'ordures ménagères) représentant une économie potentielle de près de 250000€ annuel pour la collectivité.

12.3. Interventions dans les écoles



L'éducation reste un levier privilégié d'action et d'éducation pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Les ambassadeurs maintiennent les interventions sur le tri et la sensibilisation à la problématique des déchets auprès des scolaires.

12.4 Refus des courriers non désirés



La collectivité encourage le refus des courriers non désirés dans les boîtes aux lettres. Ainsi des autocollants « STOP PUB » ont été édités et sont distribués à la population pour favoriser la prévention des déchets.

12.5 Répartition des déchets ménagers du Tarn



Le bilan, effectué dans le cadre de la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Tarn (P.D.E.D.M.A. 81), donne 552Kg/hab./an en 2007 et projette 601Kg/hab./an en 2013 et 624Kg/hab./an en 2018.

13 EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La politique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en matière d'emploi est de privilégier les personnels permanents pour assurer le service.

Les équipages de collecte sont composés d'un chauffeur et deux ripeurs qui utilisent le parc de 18 véhicules spéciaux (camions-bennes) aux normes les plus récentes. Le secteur Collecte du service Gestion des déchets dessert ainsi 12 communes du territoire du lundi au samedi.

Le secteur Traitement organise les transferts de déchets vers les exutoires de traitement, la collecte en apport volontaire (colonnes à verre et conteneurs enterrés) ainsi que l'exploitation de divers équipements comme les déchetteries, la plate-forme de compostage ainsi que la station de transfert.

La post-exploitation (suivi trentenaire et surveillance) de l'ancien site de stockage de déchets non dangereux est également dans le giron du traitement.

13.1 Caractéristiques des personnels de collecte des déchets

Emplois 2014	EFFECTIFS	STATUT			
	Effectif au 31/12/2014	Titulaires	Contractuels	Emplois aidés	Saisonniers
TOTAL Emplois	83,55	75	7	0	1,6
Agent Collecte	60,4	53	6	0	1,4
Agents Traitement	12,15	11	1		0,2
Mécanicien	1	1			
Agents relations usagers	3	3			
Agents administratifs	2	2			
Encadrement intermédiaire	2	2			
Cadres	3	3			

Le recours aux saisonniers est réalisé pendant 8 semaines pour la collecte à raison de 9 agents tandis que le secteur Traitement emploie 1 saisonnier pendant les deux mois d'été.

En 2014, l'effectif permanent a été renforcé par des contractuels représentant 7 équivalents temps pleins sur l'année ; ces agents assurent les remplacements des agents en maladie ainsi que des agents reclassés.

Entre 2013 et 2014, la masse salariale totale progresse d'une manière comptable de 1,7 % (évolution des traitements indiciaires) sans évolution du nombre d'agents sur le périmètre de la compétence.

13.2 Mesures en faveur de l'hygiène et la sécurité

Les bennes sont équipées de systèmes performants de levage qui ont montré leur efficacité en terme de réduction de la pénibilité et donc des accidents de travail. La généralisation, à tout le territoire, de la conteneurisation est donc aussi une mesure de sécurisation de la manutention pour tous les ripeurs.

Les principales améliorations obtenues résident néanmoins dans le renouvellement du parc des bennes à ordures ménagères qui apporte un confort et une sécurité accrue pour l'ensemble du personnel tout en permettant une productivité plus élevée.



13.3 Taux d'absentéisme

L'absentéisme représente 1913 jours en 2014 (-19,7%). La maladie ordinaire représente 61 % de ces absences, les accidents de travail 39 %.

14 COMMUNICATION ET RELATIONS USAGERS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a mis en place un numéro d'appel qui assure aux usagers des réponses rapides à leurs interrogations ; une main courante des demandes est tenue à jour et permet une gestion qualitative et quantitative des ces appels. Cela motive des décisions ciblées d'informations, articles et autres messages.

Le journal de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, GRAND ALBIGEOIS, donne, à chaque parution des éléments d'information et de motivation des usagers vis à vis du geste de tri. En fonction des problématiques rencontrées et des éléments remontant du terrain, la communication va cibler des secteurs, certains publics ou des déchets en particuliers.

14.1 Principales actions 2014

Cibles	Actions de communication
Elus	Information régulière sur les résultats des collectes Travail en commission Préparation et approbation du Rapport annuel
Presse	Communiqués de presse, Droit de réponses
Administrés	GRAND ALBIGEOIS, Communication ciblée sur les bio-déchets et le compostage Ambassadeurs du tri intervenant sur les problèmes de qualité Remise de guides du tri

ENVIRONNEMENT

LES (BONS) CHIFFRES DU TRI

La collecte des déchets est un enjeu majeur de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Elle est au cœur de nos préoccupations et de nos actions. Voici les chiffres clés de notre action en matière de tri et de recyclage.

20 162 t de déchets collectés en 2014
+150 t de déchets collectés en 2015
+1,6 % de déchets collectés en 2015
+11 % de déchets collectés en 2015



PLACELETTE
Service de la collecte des déchets



LE OUVRON DE LA TEAM



Service de la collecte des déchets

PAGE 57

EN 2014, JE SUIS ÉCO-CITOYEN

C'est à vous de décider si vous êtes éco-citoyen ou non. C'est à vous de décider si vous êtes éco-citoyen ou non. C'est à vous de décider si vous êtes éco-citoyen ou non.



BOY BOUY BOUY

Combien de fois avez-vous vu un boy bouy bouy ? Combien de fois avez-vous vu un boy bouy bouy ? Combien de fois avez-vous vu un boy bouy bouy ?



ENVIRONNEMENT

ERLUX

Les déchets sont un enjeu majeur de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ils sont au cœur de nos préoccupations et de nos actions.



DÉCHETS

Les déchets sont un enjeu majeur de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ils sont au cœur de nos préoccupations et de nos actions.



Les déchets sont un enjeu majeur de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ils sont au cœur de nos préoccupations et de nos actions.



OUI À L'INFO, NON AU GASPI !

Julie adore feuilleter les prospectus, regarder les bonnes offres et comparer les prix. Bastien, lui, ne regarde même pas les publicités qui tombent dans son sac de tri. C'est bien le problème : chaque boîte ou terreau accueille 30 kg de courriers non adressés soit 850 000 tonnes. Certains sont bien sûr, d'autres pas. Alors, pour que chacun reste maître de sa boîte à lettres et de ses lectures, l'agglo a créé l'autocollet StopPub. À retenir : grandement facilité de votre maille ou à l'Esplanade Infos de Saint-Julien.



Le StopPub bloque les communications commerciales non sollicitées par l'administration municipale ou communale.



LE SITE MALIN
Si vous souhaitez connaître l'actualité commerciale des entreprises, visitez le site StopPub. Les données sont mises à jour, elles sont utiles pour la prévention des déchets.



14.2 Les supports de communication

Le site Web de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :
www.grand-albigeois.fr
 BREVES communautaires ;
 Guides du tri, calendriers de collecte,
 avis de passage ;
 Communication ciblée ;
 Dépliants du compostage individuel ;
 Quatre numéros du GRAND ALBIGEOIS



14.2.2. Communication sur le compostage



14.2.3 Communication collectes

14.2.4. Communication verre

15 BILAN ET PERSPECTIVES

En 2014, la Communauté d'Agglomération a concrétisé la construction et la mise en service du centre technique de collecte « La Vigarié » qui constitue la base logistique de collecte en porte à porte sur le territoire ainsi que le siège du service Gestion des déchets. Ainsi le service Gestion des déchets dispose d'un outil moderne et conforme au déploiement d'un service en régie sur 90 % du territoire.

La convention signée fin 2013 avec le bailleur Tarn Habitat, a permis d'initier en décembre 2014, un programme ambitieux de développement de la collecte en apport volontaire dont la première étape constitue la desserte du quartier de Cantepau.

Pour rappel les objectifs de ce programme sont d'améliorer les conditions de collecte et d'améliorer les conditions pour la pratique du tri sélectif (habitat très peu performant) tout en favorisant un meilleur cadre de vie (problématique des feux de conteneurs...).

Les efforts en matière de prévention sont maintenus (promotion du compostage individuel, réduction des papiers à la source...) et permettent une maîtrise du niveau des moyens déployés. Les résultats constatés attestent par ailleurs d'un recul des quantités produites par habitant (baisse des papiers collectés et grande stabilité des ordures ménagères résiduelles malgré la hausse de population).

En 2014, la charge nette liée à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés est maîtrisée (+1,6%). Les taux de TEOM, identiques pour chaque commune au sein de chaque zone en 2015, devront néanmoins prendre en compte une augmentation conséquente du niveau de TGAP en 2016 (taux de TGAP non encore connu à la date de rédaction du présent rapport).

Perspectives 2015

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit les actions suivantes :

- ▲ Poursuivre l'adaptation du service à l'habitat vertical pour une collecte optimisée et une amélioration des performances de tri sélectif ;
- ▲ Poursuivre le plan d'amélioration de la collecte du verre ;
- ▲ Engager la modernisation des outils de gestion afin d'augmenter l'adaptabilité du service face aux enjeux d'évolution de la population et de nécessaire rationalisation du service (géolocalisation, logiciels de suivi des tournées...) ;
- ▲ Explorer d'autres d'actions de prévention permettant de réduire les tonnages de déchets collectés auprès des usagers (par exemple compostage collectif en pied d'immeuble...).

16 TABLEAUX DE BORD DE SYNTHÈSE

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois	Territoire semi-urbain
17 communes	208,85 Km ²
80 747 habitants	386 Habitants/Km ²
42643 logements dont 4264 résidences secondaires	14,56% d'habitat vertical (plus de 10 logements)

16.1 Les dispositifs de collecte

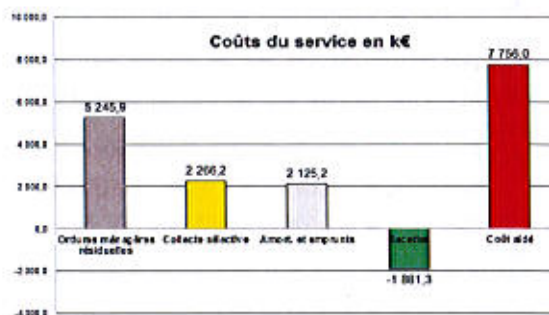
	Tous Déchets	OM résiduelles	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers	Autres Recyclables	Encombrants ménagers	Déchets Dangereux	Déchets non ménagers
Habitants desservis	80747	80747	80747	80747	80747	80747	80747	-
Modes de collecte		porte à porte et apport volontaire	porte à porte et apport volontaire	déchèteries + compostière + porte à porte	3 déchèteries	2 déchèteries + porte à porte	3 déchèteries	Quai DIB+ plates-formes
Fréquence de collecte		C1, C2 et C5 centre ville ALBI	C 0,5 ou C1	-	-	-	-	-
Contenants		Sac et bac	Sac, bac, caisse	-	-	-	-	-
Tonnages collectés en T/a	49682	22898	5896	4503	4480	1647	141	10117
Tonnages collectés en kg/hab./an	615	284	73	56	55	20	2	125

16.2 Les dispositifs de traitement

	Total	Enfouissement			Recyclage	Valorisation	Recyclage	Élimination
		OM résiduelles	Encombrants des ménages	Déchets non ménagers enfouis	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers et non ménagers	Autres Recyclables ménagers et non ménagers	Déchets Dangereux
Nombre d'habitants desservis	80747	80747	80747	80747	80747	80747	80747	80747
Tonnages traités en T/an	49682	22898	1647	2980	5896	6502	9618	141
Tonnages traités en kg/hab./an	615	284	20	37	73	81	119	2

16.3 Les données économiques

	Tous Déchets ménagers	OM résiduelles	Emballages et JRM, déchetteries
Coût complet (k€)	9637,3	5245,9	2266,2
Amortissements et emprunts	2125,2	1487,6	637,6
Recettes Industrielles, soutiens, aides (k€)	1881,3	0	1881,3
Coût aidé du service public (k€)	7756	6733,5	1022,5
Coût aidé du service public (€/hab.)	96,05	83,4	12,7



16.4 Les données environnementales

	Tous Déchets	OM résiduelles	Emballages avec verre et JRM	Autres déchets des ménages	Déchets non ménagers
Évolution tonnages collectés année n/n-1	-4,30%	-0,10%	-1,10%	-4,40%	-9,04%
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	121	60	-	-
Taux de refus (% enfouir)	56,10%	100%	6,21%	14,10%	29,90%
Taux de collecte en vue de valorisation (%)	43,90%	0%	93,79%	85,90%	70,10%

Le taux de valorisation global des déchets pris en charge par l'agglomération atteint 43,9%.

En 2014, le taux de valorisation global des déchets est stable avec une légère baisse des tonnages totaux collectés. Le coût complet de gestion reste maîtrisé (+1,6% en 2014) avec un coût par habitant et par an toujours inférieur à 100 C.



Synthèse du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Envoyé en préfecture le 06/07/2015

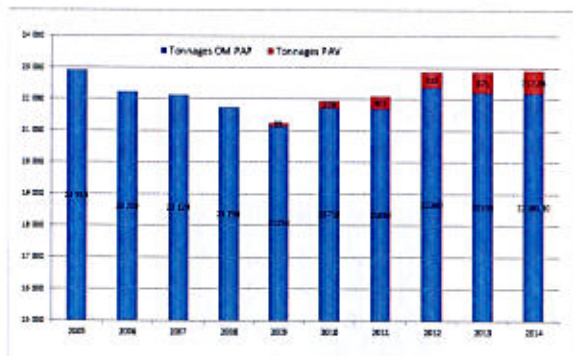
7 JUL. 2015
ID : 081-243100737-20150706-4_111_2015-DE

Présentation du territoire

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
17 communes
80 747 habitants
38383 logements (rés. principales)

Territoire semi-urbain
208,85 Km²
387 Habitants/Km²
14,56% d'habitat vertical (plus de 10 logements)

La collecte des ordures ménagères résiduelles



2005 : lancement des collectes électives. Les ordures ménagères résiduelles baissent de 12,43%.

2006 : collecte sélective à ALBI-CENTRE (-3,04% sur les OMR).

2009 : baisse confirmée des OMR (- 3,5 %) et consolidée par l'impact de la crise économique.

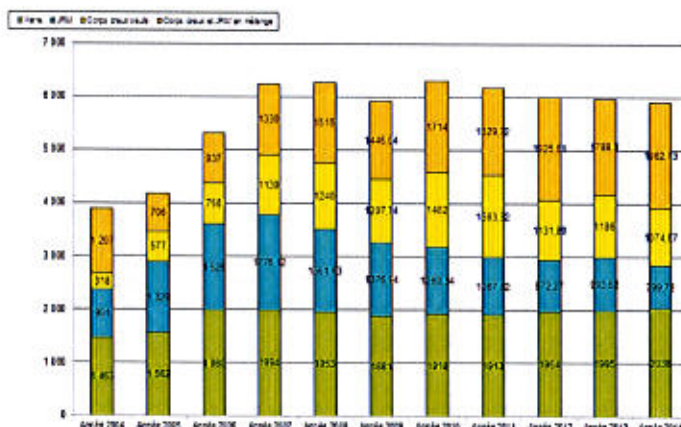
2010 : hausse de 2,6% des OMR collectées, reprise niveau 2008 faussée par tonnages de fin 2009 qui ont été collectés en 2010 (mouvement social de décembre 2010).

2012 : hausse de 3% des tonnages (zone A : +4% ; zone B : -0,2% ; zone C : +1,7%)

2013 : les collectes en porte à porte baissent de 0,7% tandis que celles des points d'apport volontaire augmentent de 30%.

2014 : baisse de 1% des OMR – les tonnages collectés en apport volontaire progressent de 7,5%.

La collecte sélective des emballages ménagers et des journaux magazines



2012 : stabilité des tonnages de papiers collectés séparément ; hausse encourageante de 3% pour le verre collecté en apport volontaire.

2013 : très grande stabilité des tonnages hors verre. Le verre progresse de 1,5 %.

2014 : baisse des tonnages papiers de 20%.

Particularités et évolutions

Le gisement total des déchets ménagers collectés reste stable en 2014 (-0,3%). Les ordures ménagères résiduelles sont globalement stables à -0,04%. Le transfert de quantités collectées au profit de l'apport volontaire s'accroît légèrement. Quant au collecte sélectives, les tonnages sont relativement stables à -1,1% traduisant dans le détail un gain pour les emballages (verre et légers) et un retrait pour les papiers. Le taux de recyclage des déchets collectés en vue d'une valorisation s'élève à 20,68 %.



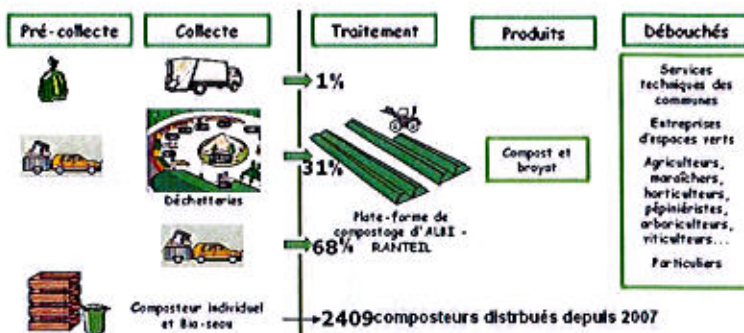
Synthèse du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Envoyé en préfecture le 06/07/2015

7 JUL. 2015
ID : 051-248100737-20150706-4 111 2015-DE

La filière des bio-déchets

Le territoire dispose de trois déchetteries et des plates-formes de compostage ALBI-RANTEIL et TRIFYL de BLAYE LES MINES pour accueillir et traiter les bio-déchets.



Particularités et évolutions

La fréquentation de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL est en hausse en 2014 (+12%), par contre les tonnages totaux réceptionnés baissent de 6,9%.

Le développement du compostage individuel, qui capte les petites quantités de biodéchets et évite des déplacements, permet de réduire les quantités de déchets transférées même si ce mode de traitement ne convient pas pour tous les types de déchets végétaux.



En 2014, 95 kits de compostage supplémentaires ont été distribués (composteur + seau de pré-collecte des déchets alimentaires + guide du compostage).

Les déchetteries



Les deux déchetteries de l'agglomération ont reçu 8498 tonnes de déchets des ménages de l'agglomération, soit +5,5 % par rapport à 2013. Le ratio collecté est de 105 Kg/hab./an, le ratio de la part valorisée s'élevant à 83,6Kg/hab./an. La valorisation atteint 79,7% des matériaux entrants en déchetterie.

Les déchets non ménagers

Les déchets des professionnels reçus sur le site d'ALBI - RANTEIL en 2013 représentent 9827 tonnes soit une diminution de 13,7 % par rapport à l'année précédente. Le tout venant enfoui, avec 2946 tonnes, baisse de 9,6 %, tandis que la réception de gravats diminue aussi de 25%.

Collecte	Produits acceptés	Repreneurs	Traitement
Déchetterie professionnelle	Tout venant : 2980 t	TRIFYL (81)	Enfouissement
	Gravats : 4086 t	Albi Ramblais Recyclés (81)	Recyclage
	Ferailles : 165 t	BRIANE (81)	Tri et recyclage
	Cartons : 178 t	COVED (81)	Recyclage
	Déchets verts : 1998 t	Régie	Plate-forme de compostage ALBI - RANTEIL
	Bois : 710 t	PAPREC	Tri et valorisation



Synthèse du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Envoyé en préfecture le 06/07/2015

7 JUIL. 2015
ID : 051248100737-20150706-4 111 2015-CE

Les modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets



Collectes COVED

Collectes en régie Agglo

Régie Agglo	Collecte des ordures ménagères résiduelles Collectes sélectives JRM et EMR hors verre
COVED-Midi Atlantique	Collecte des ordures ménagères résiduelles Collectes sélectives JRM et EMR Collecte du verre en porte à porte
SITOMA jusqu'au 31 août 2012 puis Agglo.	Exploitant CSUIII ALBI - RANTEIL Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL Enfouissement ordures ménagères déchets assimilés Transfert des collectes sélectives Collecte du verre en apport volontaire
TRIFYL	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry Tri des collectes sélectives JRM et EMR

Coût et financement du service public d'élimination des déchets

Indicateurs économiques collecte et traitement

	en k€	en €/hab
Charges collectes et traitements (coût complet T.T.C.)	9637,3	119,3
Recettes industrielles : vente matériaux, compost, énergie...	1204,8	14,9
Coût technique du service	8432,5	104,4
Soutiens des sociétés agréées : Eco-Emballages, Adelpho....	676,5	8,4
Coût total du service à la charge de la C2A (coût partagé T.T.C.)	7756	96,05

Les recettes et soutiens 2014 couvrent 19,5 % des charges du service.

Coût complet par zone

Territoire	Opérateurs	Coût OMR en K€	Coût sélectif en K€	Amortis. & Emprunts	Total charges	Recettes	Coût à charge	C/hab.
Zone A	Régie, TRIFYL	3329,9	1378,4	1296,4	6004,7	1145,8	4858,9	98,8
Zone B	Régie, TRIFYL	1426,2	632,4	626,9	2685,5	557,1	2128,4	88,8
Zone C	COVED, TRIFYL	489,8	255,4	201,9	947,1	178,4	768,7	100,4
Totaux		5245,9	2266,2	2125,2	9637,3	1881,3	7756	96,05

Mode de financement

	2013		2014	
TEOM perçue auprès des usagers	10 131 k€	126,4 €/hab.	10 401 k€	128,8 €/hab.
Coût complet	7 609 k€	94,97 €/hab.	7 756 k€	96,05 €/hab.



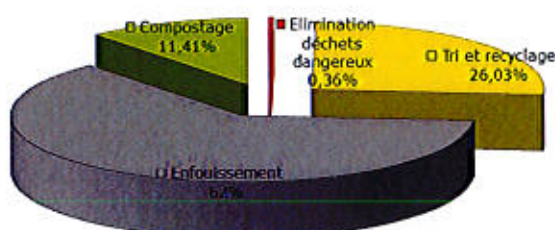
Synthèse du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets - 7 JUIN 2015

Envoyé en préfecture le 06/07/2015

ID : 051-248100737-20150706-4_111_2015-DE

Bilan de l'année 2014

Type déchets	OM résiduelles	Verre	JRM seuls	EMR seuls	JRM + EMR	Déchets verts	Encombrants	Autres déchets valorisables	Déchets dangereux	Totaux
Nature de la valorisation	Enfouissement	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Compostage	Enfouissement	Tri et recyclage	Élimination ou recyclage	-
Tonnages totaux collectés	22 898	2 038	800	1 075	1 983	4 503	1 647	4 480	141	39 565
Tonnages dirigés vers une filière de valorisation	0	2 038	800	1 075	1 983	4 503	0	4 480	0	14 879
Taux de collecte en vue d'une valorisation	37,61%									



Constat et évolutions

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 38 % ; il est à noter que les 62% d'ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.



Ratios 2014

Gisement total des déchets ménagers	356 Kg/hab/an
Ratio Emballages et journaux triés	73,01 Kg/hab/an
Taux de recyclage	20,68%

Perspectives 2015

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit les actions suivantes :

- ▲ Poursuivre l'adaptation du service à l'habitat vertical pour une collecte optimisée et une amélioration des performances de tri sélectif ;
- ▲ Poursuivre le plan d'amélioration de la collecte du verre ;
- ▲ Engager la modernisation des outils de gestion afin d'augmenter l'adaptabilité du service face aux enjeux d'évolution de la population et de nécessaire rationalisation du service (géolocalisation, logiciels de suivi des tournées...) ;
- ▲ Explorer d'autres d'actions de prévention permettant de réduire les tonnages de déchets collectés auprès des usagers (par exemple compostage collectif en pied d'immeuble...).

Conclusion

En 2014, le taux de valorisation global des déchets est stable avec une légère baisse des tonnages totaux collectés. Le coût complet de gestion reste maîtrisé (+1,6% en 2014) avec un coût par habitant et par an toujours inférieur à 100 €.

Pour en savoir plus sur les déchets et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :

www.grand-albigeois.fr